Le souhait d’une ouverture prudente dans la vie de communauté, là où c’est possible

Foto: O. Rütten

Zurich. Progressivement, les gouvernements nationaux cherchent à normaliser la vie publique durant la pandémie du coronavirus. Selon le pays et le degré d’affectation, les décisions sont différentes. Toutes les Églises, et aussi l’Église néo-apostolique, souhaitent une ouverture prudente et créent des règles strictes.

Actuellement, le déroulement de la vie religieuse n’est possible que de manière très limitée. L’apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider et les apôtres de district sont certes impressionnés par les nombreuses bonnes idées au niveau des communautés, qui contribuent à fortifier la communion parmi les frères et sœurs en la foi. Leur souhait est néanmoins d’amorcer les premiers pas vers une ouverture prudente des activités locales au sein des communautés. L’apôtre-patriarche et les responsables des Églises territoriales européennes se sont mis d’accord à ce sujet. Cependant, étant donné que les règles de chaque État sont différentes, le déroulement de la vie religieuse ne pourra pas non plus être réglé de manière uniforme partout. Or, les responsables des Églises territoriales sont unanimes sur un point : des services divins avec la présence d’une communauté réunie autour de l’autel serait souhaitables. Il est évident que cela ne sera pas possible partout puisqu’en France ou en Suisse ainsi que dans de nombreux pays en Afrique et en Amérique, toutes les réunions cultuelles resteront encore interdites pour longtemps.

En ce moment, les Églises territoriales travaillent sur des directives censées indiquer clairement ce qui est possible et ce qui devra encore attendre. Celles-ci seront étroitement fondées sur les instructions données par les autorités sanitaires correspondantes. Les règles d’hygiène et de distanciation bien connues maintenant seront d’une grande importance. Les membres de l’Église ayant un système immunitaire fragilisé ou présentant des symptômes de la maladie sont priés de renoncer à assister aux services divins.

Les autres conclusions issues de la concertation entre les apôtres de district européens sont les suivantes :

Des services divins analogiques et aussi virtuels

Tant que les services divins ne pourront pas être célébrés partout dans les communautés, des services divins en ligne seront proposés en parallèle. Dans les églises où des services divins pourront être célébrés, s’appliqueront sans doute des restrictions de participation et des règles de distanciation : seul un nombre défini de participants sera admis dans la salle principale de l’église, conformément aux conditions énoncées dans chaque pays. Cela impliquerait que plusieurs services divins devraient être proposés l’un après l’autre. En raison des instructions de sécurité différentes qui s’appliquent à ce sujet dans les différentes régions, ce sont les apôtres de district qui gèreront la suite des événements.

Oui à la sainte cène, mais avec des masques

L'information la plus importante est sans doute celle que les directions des Églises territoriales travaillent à la possibilité de pouvoir à nouveau fêter la sainte cène, dans le cadre de règles très strictes. Le président international de l'Église, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider, s'était précisément exprimé à ce sujet au cours du service divin de Pâques : « Je vous promets : dès qu'il sera possible, d'une façon ou d'une autre, de fêter la sainte cène, nous le ferons. Moi aussi, j'aspire à la fêter à nouveau ! » Or, cela ne semble être possible que sous certaines conditions particulières, et le détail de ces conditions est encore en discussion. La désinfection des mains avant la distribution des hosties et le port d'un masque de protection bucco-nasal seront obligatoires.

Les cours seront à nouveau opérationnels

De même, la tenue des cours d'instruction religieuse tels que les cours de catéchisme, cours de religion et cours d'école du dimanche tient à cœur des responsables des Églises territoriales. Toutefois, les cours ne pourront reprendre, avec les règles de distanciation et les conditions générales d'hygiène connues, que lorsque les cours auront repris à l'école dans la région. Les cours d'école préparatoire ne pourront à nouveau être proposés que lorsque les maternelles ouvriront dans la région.

Les changements dans le planning des services divins

L'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider considère les premiers assouplissements avec un mélange de joie et de respect. La société se trouve dans une phase critique, s'est-il exprimé. « Cela me réjouit néanmoins de voir qu'une ouverture apparaît prudemment et lentement à l'horizon en ce qui concerne l'offre cultuelle. »

Il a lui-même modifié son planning de services divins : dimanche prochain, le 26 avril 2020, il célébrera un service divin en langue anglaise dans la communauté de Strasbourg (France), qui sera diffusé en streaming dans une grande partie de l'Afrique. Celui-ci sera diffusé en Afrique du Sud via la chaîne de télévision « NAC TV » appartenant à l'Église, et en Zambie via le canal « ZNBC TV and radio » (Zambia National Broadcasting Corporation).

Une semaine plus tard, le 3 mai 2020, le président de l'Église se tiendra de nouveau derrière l'autel à Strasbourg, cette fois pour y célébrer un service divin en langue française.

Le service divin de la Pentecôte prévu à Buenos Aires (Argentine) sera annulé. L'apôtre-patriarche Schneider a informé les apôtres de district du report à la fois du service divin et de l'assemblée internationale des apôtres de district prévue auparavant.

23 avril 2020